

DECISION DU PRESIDENT N°20211130-7

- **OBJET : MODIFICATION DU COUT DU MARCHE DE TRAVAUX PBI-2021-001 RELATIFS A L'EXTENSION ET LA REHABILITATION DU GYMNASSE DE VILLERS-BOCAGE**
 - **VALIDATION DU DEVIS DU LOT 2, DESIAMANTAGE**

LE PRESIDENT DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom,

Vu la délibération n°20200716-10 du 16 juillet 2020 modifiée par la délibération du 4 novembre n°20201104- 4 portant répartition des délégations au président et au bureau de la communauté de communes,

Considérant le marché de travaux référencé PBI-2021-001 relatif à l'extension et la réhabilitation du gymnase de Villers-Bocage,

Considérant la nécessité technique de réaliser les prestations désignées dans le tableau ci-dessous,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De valider et signer les documents relatifs au devis ci-après :

1.1 Marché de travaux PBI-2021-001 extension et réhabilitation du gymnase de Villers-Bocage :

GYMNASSE VILLERS-BOCAGE - Marché travaux PBI-2021-001					
N° lot	Lot - ENTREPRISE	N° devis	Date devis	Montant HT	PRESTATION
2	DESAMIANTAGE - SDCM	21/119 TS1	31/08/2021	4 847,00 €	Suite Diag amiante complémentaire après attribution du marché de travaux : Quantité supplémentaire à traiter : Dépose ciment colle blanche. Dépose plinthe de carrelage. Tri, mise en sac, enlèvement.
TOTAL HT				4 847,00 €	
TVA 20%				969,40 €	
TOTAL TTC				5 816,40 €	

ARTICLE 2 : Madame la directrice générale des services et la trésorière sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire.

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification.

Fait à Les Monts d'Aunay

Le Président
Gérard LEGUAY

Signé par : Gerard Leguay

Date : 03/12/2021

Qualité : Président



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20211203-AV20211130-7-CC
Date de télétransmission : 09/12/2021
Date de réception préfecture : 09/12/2021